VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **01 octobre 2021 à 16 h 00**

AUJOURD'HUI **premier octobre deux mille vingt et un**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 24 septembre 2021, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Nicaise JOSEPH à Lucas PEYRE, Julien BONY à Cécile LAPORTE, Jean-Pierre BRENAS à Catherine PINET-TALLON, Fatima CHENNOUF-TERRASSE à Marianne MAXIMI, Diego LANDIVAR à Alparslan COSKUN**

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : **Wendy LAFAYE**

Dominique BRIAT et Nicolas BONNET arrivent pendant la présentation de la question n°1.
Alexis BLONDEAU arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Eric FAIDY).
Sondès EL HAFIDHI arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°3 (fin du pouvoir donné à Christophe BERTUCAT).
Eric FAIDY demande une suspension de séance à 17h41, à laquelle M. le Maire accède.
Rémi CHABRILLAT quitte la séance pendant la suspension de celle-ci et donne pouvoir à Thomas WEIBEL.
Le quorum étant atteint, M. le Maire reprend la séance à 17h50.
Les élus du groupe Avenir Républicain quittent la séance pendant le débat de la question n°3.
Pierre SABATIER quitte la séance pendant le débat de la question n°3 et donne pouvoir à Anna AUBOIS.
Anne-Laure STANISLAS quitte la séance avant le vote de la question n°11 et donne pouvoir à Marion BARRAUD.

Rapport N° 22

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS OEUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA PETITE ENFANCE

Dans le cadre de sa politique petite enfance et de soutien à la parentalité, la Ville souhaite renouveler les subventions de fonctionnement pour les associations suivantes œuvrant dans le champ de la petite enfance :

1. À l'Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels de la Région Auvergne (ACEPP) :

L'ACEPP Auvergne, créée en 2003, a pour mission l'animation du réseau et l'accompagnement des structures petite enfance associative de la Région Auvergne.

Cette Association accompagne les parents et les professionnels investis dans les projets de la Petite Enfance et de la parentalité par des actions de formation, l'accompagnement de porteurs de projets, l'animation du réseau des lieux d'accueil petite enfance à gestion associative et /ou parentale, l'organisation de colloques, forums, conférences…

Au côté de la Direction de la Petite Enfance, elle met en œuvre une formation autour du projet « livre et vous » mis en place pour toutes les structures petite enfance de la ville de Clermont-Ferrand.

Enfin, l'ACEPP Auvergne soutient particulièrement la seule crèche parentale existante à Clermont-Ferrand en proposant aux parents clermontois des conseils en matière de gestion administrative et financière, et des formations et temps d'échanges avec des professionnels de la Petite Enfance.

L'ACEPP souhaite poursuivre son partenariat avec la Ville et a déposé son dossier de demande de renouvellement de subvention pour 2021. En conséquence il vous est proposé, en accord avec votre commission, de verser la somme de 4 000 € au titre de l'année 2021, montant identique à ce qui est versé depuis 2016 à l'association.

2. À l'Association « Nounous et bac à sable » (regroupement des assistantes maternelles indépendantes) par le versement de 500 €, subvention de fonctionnement à l'instar de ce qui a été proposé en 2020.

3. À l'Association « Éveil et Pirouettes » (jeune association créée en 2018 qui regroupe également des assistantes maternelles indépendantes) par le versement de 200 €, subvention de fonctionnement à l'instar de ce qui a été proposé en 2020.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions aux associations citées ci-dessus pour un montant total de **4 700 €**.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 12 OCT. 2021

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe chargée de la Petite Enfance,
L'Enfance, Jeunesse et Education

Cécile AUDET